

Le VDSL2 amorce son extension territoriale

Le nombre de foyers qui vont bénéficier du **VDSL2** (Very High Bitrate Digital Subscriber Line) va s'élargir en France. Le comité d'experts indépendant chargé d'étudier la question de la mise en œuvre du VDSL2 et chapeauté par l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) vient de donner un avis favorable à l'extension de la technologie numérique sur l'ensemble des lignes téléphoniques en distribution indirecte raccordées à un NRA (noeud de raccordement abonnés). Soit, potentiellement, 23,3 millions de lignes.

Rappelons que le VDSL2 est une technologie qui décuple les performances de l'ADSL2+ en offrant **jusqu'à 100 Mbit/s** de débit théorique (contre 28 Mbit/s au mieux pour l'ADSL) mais sur une distance n'excédant pas 1,5 km (au-delà, les capacités retombent au niveau de celles de l'ADSL). Le VDSL2 contribue donc au déploiement du très haut débit en France en permettant **des offres à plus de 30 Mbit/s sur paire de cuivre** (il est d'ailleurs vu par certains comme [un frein au déploiement de la fibre optique](#)).

2,7 millions de lignes aujourd'hui...

Suite à l'avis favorable rendu par le même comité le 26 avril 2013, les premières offres VDSL2 avaient été lancées à l'automne dernier par les FAI, grand public comme professionnels comme [OVH](#) ou [Nerim](#), en cohabitation avec les lignes ADSL (malgré les risques, maîtrisés, d'interférences).

Les offres concernaient les **lignes en «distribution directe»** et aux lignes des NRA issus d'un réaménagement de réseau pour la montée en débit (NRA-XY). Soit, dans les faits, 2,7 millions de lignes environ. En ouvrant le déploiement à l'ensemble des lignes raccordées à un NRA sur la boucle locale d'Orange, le nouvel avis permettra aux **23,3 millions de lignes cuivre en distribution indirecte** de profiter du VDSL2.

...4,6 millions demain

Un volume purement théorique puisque, de part les limitations techniques propre à l'affaiblissement du signal sur la distance de la technologie VDSL (et xDSL en général), seule une poignée de lignes supplémentaires seront concernées. Au total, environ **14,5% de l'ensemble des lignes seront ainsi éligibles au VDSL2** contre 8,7% précédemment. Soit, selon nos calculs, un peu plus de 4,6 millions de lignes cuivre.

Orange dispose à compter de ce jour (jeudi 10 avril) d'un mois pour compléter ses offres de gros afin d'y inclure le VDSL2. Et les opérateurs alternatifs de trois mois supplémentaires pour préparer leurs offres commerciales afférentes. Les premières «nouvelles offres VDSL2» devraient donc arriver **sur le marché à l'automne prochain**. Pour les clients qui disposent d'une box compatible, l'opération sera probablement transparente. Ils auront alors le plaisir de constater une amélioration des débits sans avoir à changer de matériel.

Impact de l'ouverture du VDSL2 sur l'ensemble des lignes depuis un NRA (compte-tenu du déploiement des opérateurs au premier trimestre 2014)

<i>% de lignes éligibles au très haut débit en VDSL2</i>	Suite à l'avis du 26 avril 2013 (distribution directe et NRA-XY)	Suite à l'avis du 10 juillet 2014 (ensemble des lignes depuis un NRA)
Zone très dense <i>5,2 millions de lignes</i>	1,0%	3,1%
Zone AMII <i>11,1 millions de lignes</i>	2,8%	4,9%
Le reste du territoire <i>14,5 millions de lignes</i>	4,9%	6,5%
Total	8,7%	14,5%

Pourcentage de lignes concernées par le VDSL2 très haut débit² sur l'ensemble du territoire (par rapport au nombre total de lignes sur l'ensemble du territoire) en fonction du débit et de la zone considérée

crédit photo © Torbz – Fotolia.com

Lire également

[5 millions de lignes VDSL2 vectorisées pour Alcatel-Lucent](#)

[Infographie : 59 millions de lignes VDSL2 en 2017](#)